

APPROCHE COMPARATIVE : DEUX EXEMPLES DE PROJETS LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

La coopération militaire en poursuit son effort dans le domaine de la gestion des ressources humaines (GRH)

Le projet GRH initié fin 2007 au profit des forces armées guinéennes s'est renforcé à l'été 2010 avec l'affectation d'un sous-officier qui s'implique plus particulièrement dans le suivi des cursus professionnels et des formations adressés aux cadres guinéens. Le dernier trimestre 2010 a vu ce projet bénéficier d'un nouvel effort avec la réalisation de deux missions de renfort temporaire.

L'une, à caractère technique, visait à finaliser les applications liant l'organisation et la gestion des RH. Ces outils performants ont été remis aux forces armées guinéennes et complètent le travail fonctionnel effectué parallèlement sur la définition et la mission des acteurs des ressources humaines.

L'autre a permis d'instruire la première promotion de CT2 « Chancellerie » et ainsi former huit chanceliers. L'objectif de cette formation est d'avoir une véritable politique de gestion des ressources humaines. Les efforts soutenus dans ce domaine – consentis par la coopération militaire française – permettront, à n'en pas douter, aux forces armées guinéennes de progresser dans ce domaine.



Conseil et expertise RH au profit de la transformation des forces armées

Dans le cadre du conseil et de l'expertise, un officier français est en poste à Kiev auprès du ministère de la Défense et de l'état-major général des armées, depuis 2006. Spécialiste de la gestion des ressources humaines, il assiste au quotidien les autorités ukrainiennes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus de transformation visant à redimensionner leur outil de défense et à le professionnaliser. Ce vaste chantier a aujourd'hui pour objectif la mise en œuvre d'un système de gestion centralisée. Ce système couvre tout le cycle de « vie professionnelle » du militaire, du recrutement à la radiation des contrôles et la reconversion.

En 2010, le conseiller a concentré son action sur la participation à la rédaction de textes de portée nationale (Livre blanc de la défense ukrainienne), la visite des centres de gestion et de l'académie des forces terrestres, l'organisation de séminaires (recrutement et réserve militaire), et le suivi des actions à mener (les évolutions des structures et des textes législatifs).

L'armée ukrainienne est dans une situation de rupture et doit faire face à des difficultés. La mise en œuvre des solutions passe par une augmentation des ressources financières dédiées à ce projet majeur.

Dans ce contexte, la coopération bilatérale franco-ukrainienne est une opportunité de faire valoir le savoir-faire français.